

CASTRES SUR SCENES

PV Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2022

Présents : Pierre Galibert, Lucienne Assémat, Colette Ellie, Fabienne Ramière

Représentés : Pouvoir donné à Pierre Galibert :

Marie Algans, Pauline Mikhaïloff, Laurence Pitié, Marie-Pierre Carneau, Eric Germain,
Cathie LAMAL, Jean-Luc Donnadille, Jean Poursines.

Pouvoir donné à Colette Ellie :

Maurice Lamal, Anne Galibert.

Pouvoir donné à Fabienne Ramière :

Martine Delmas, Pierre-Jean Donnadille, Pascale Donnadille.

Ordre du jour : Modification des statuts de l'association

Modification de l'article 16 adoptée à l'unanimité de la façon suivante :

En cas de dissolution de l'association pour quelque cause que ce soit, l'assemblée générale extraordinaire désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés des opérations de liquidation. Lors de la clôture de la liquidation, l'assemblée générale extraordinaire se prononce sur la dévolution de l'actif conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le Président
Pierre Galibert

La secrétaire
Fabienne Ramière